

Nationalrat

Conseil national

Consiglio nazionale

Cussegli naziunal



22.3240 é Mo. Conseil des Etats (Reichmuth). Faire des économies d'énergie en changeant les habitudes de consommation

Rapport de la Commission de l'environnement, de l'aménagement du territoire et de l'énergie du 10 octobre 2022

Réunie le 10 octobre 2022, la Commission de l'environnement, de l'aménagement du territoire et de l'énergie du Conseil National a procédé à l'examen préalable de la motion visée en titre, déposée le 17 mars 2022 par le conseiller aux États Othmar Reichmuth et adoptée le 16 juin 2022 par le Conseil des Etats.

Par cette motion, le Conseil fédéral est chargé de déterminer et de mettre en œuvre des mesures d'économie d'énergie à court et à moyen terme, de sorte à réduire la consommation de produits pétroliers, de gaz et d'électricité. Le Conseil fédéral est prié de se concentrer sur les mesures visant à changer les habitudes de consommation.

Proposition de la commission

La commission propose, par 17 voix contre 0 et 7 absentions, d'adopter la motion.

Pour la commission :
Le président

Jacques Bourgeois

Contenu du rapport

- 1 Texte et développement
- 2 Avis du Conseil fédéral du 18 mai 2022
- 3 Délibérations et décision du conseil prioritaire
- 4 Considérations de la commission



1 Texte et développement

1.1 Texte

Le Conseil fédéral est chargé de déterminer et de mettre en œuvre des mesures d'économie d'énergie à court et à moyen terme, de sorte à réduire la consommation de produits pétroliers, de gaz et d'électricité. Le Conseil fédéral se concentrera sur les mesures visant à changer les habitudes de consommation.

1.2 Développement

Eu égard à l'actuelle crise de l'énergie provoquée par la guerre en Ukraine et à la forte hausse des prix qui en résulte, l'instauration de mesures visant à réduire la consommation d'énergies fossiles à court et à moyen terme est primordiale et nécessaire. Du reste, ces mesures ne requièrent pas de grands programmes d'investissements ou de subventions pour être menées à bien. Aujourd'hui, au niveau fédéral, l'économie d'énergie est trop souvent assimilée à la seule promotion d'appareils plus efficaces ou à l'isolation thermique. Il est tout à fait envisageable de créer des incitations encourageant le changement des habitudes de consommation ou d'organiser des campagnes d'information et de sensibilisation menées, par exemple, par SuisseEnergie.

La " méthode Ogi " de cuisson des œufs est désormais étrangère aux jeunes générations, beaucoup ne savent pas comment utiliser correctement un autocuiseur, et aérer les pièces par intermittence plutôt que de laisser la fenêtre continuellement entrouverte n'a pas la cote. L'Agence internationale de l'énergie (AIE) recommande de changer ses habitudes de consommation (p. ex. en réglant le système de chauffage et les thermostats) afin de réduire la dépendance au gaz russe. D'après l'AIE, des campagnes ou des conventions d'objectifs avec les entreprises seraient un pas dans la bonne direction. De telles mesures peuvent avoir un effet très rapide, sans conséquences majeures sur notre confort et sont, en plus, peu coûteuses.

2 Avis du Conseil fédéral du 18 mai 2022

Le Conseil fédéral propose d'accepter la motion.

3 Délibérations et décision du conseil prioritaire

Le Conseil des Etats a adopté la motion sans opposition le 16 juin 2022.

4 Considérations de la commission

Au vu de l'incertitude entourant actuellement la sécurité de l'approvisionnement énergétique, la commission s'accorde sur le fait que les économies d'énergie sont l'un des piliers qui permettra à la Suisse d'assurer son indépendance aux énergies fossiles et importées. Inciter un changement des habitudes de consommation des ménages et des entreprises est une mesure qui peut être mise en place de manière rapide et peu coûteuse.

Par exemple, SuisseEnergie, le programme d'encouragement de l'utilisation de l'énergie lancé en 1991 par le Conseil fédéral, mène depuis août la campagne d'économies d'énergie « L'énergie est limitée. Ne la gaspillons pas ». Cette campagne rappelle à la population et à l'économie certaines recommandations faciles d'économie d'énergie (réduire la température de chauffage, consommer moins d'eau chaude, éteindre les appareils électrique ou l'éclairage lorsqu'ils ne sont pas utilisés,



etc.) Cette campagne s'inscrit dans une initiative plus large du DETEC et du DEFR, l'« Initiative économies d'énergie Hiver ». Dans ce cadre, la Confédération a aussi lancé l'« Alliance pour les économies d'énergie », qui regroupe des organisations qui soutiennent les efforts de sécurisation de l'approvisionnement en hiver et mettent en œuvre des mesures volontaires en faveur d'une utilisation efficace et économique de l'énergie.